

# NOUVEL'R SAISON 2

## UN REMAKE DES INFRA LOG TERRITORIAUX

Lors du lancement du projet Nouvel'R à Rotterdam, le président Jeantet avait annoncé le gel de tous les projets de réorganisation à l'Infra Maintenance & Travaux. Le temps de recalculer quelques scripts et de redistribuer les rôles principaux et voici la saison 2 en exclusivité pour vous.

**PROLOGUE** | Les rumeurs de remise en route du projet se font insistantes.

**ACTE 1** | La CFDT s'invite en DCI auprès de la direction de SNCF Réseau, qui confirme la remise en route du projet.

**ACTE 2** | Les directions zonales inscrivent le projet à l'ordre du jour des CSE.

**ACTE 3** | Les directeurs des directions zonales fournissent des lettres de cadrage aux établissements concernés.

**ACTE 4** | Mise en œuvre du projet courant 2020.



### LES INFORMATIONS OBTENUES LORS DE LA DCI NATIONALE

Dans le cadre de la politique industrielle, la démarche doit d'abord questionner sur les process avant de porter sur des propositions d'organisation.

### L'ANALYSE DES PROCESSUS A PERMIS DE DÉGAGER UN PRINCIPE DIRECTEUR

Il faut garder au niveau de l'établissement les moyens humains ou techniques qui sont essentiellement utilisés localement. La territorialité étant responsabilisante, un rapprochement Infrapôle & InfraLog peut être envisagé. Pour les autres moyens industriels qui sont habituellement utilisés sur plusieurs territoires, il faut se questionner sur leur positionnement afin d'optimiser leur utilisation (planification, pilotage, coûts de structure, gestion des compétences, etc.). La réflexion n'est pas pareillement aboutie pour tous les métiers, notamment pour ceux dont on pressent des évolutions fortes (télécom et informatique). ☺☺☺





## UNE VISION PARTAGÉE AVEC LES ZONES DE PRODUCTION

Cela se traduira en proposition d'organisation en prenant en compte la consistance de leur réseau, la configuration, l'état et la charge de travaux à réaliser dans les années prochaines. La réponse ne sera pas la même en zone diffuse et en zone dense. Il y a des endroits où la conjonction Infrapôle & Infralog fonctionne très bien et d'autres où la fusion d'établissements peut aussi être

pertinente. La réflexion de logique industrielle est à construire territorialement.

## IL N'Y A PAS UN PLANNING UNIQUE POUR TOUS

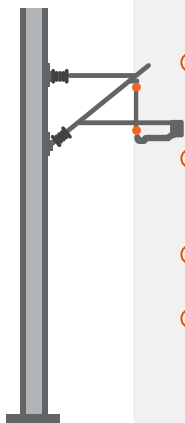
Chaque zone a son rythme. En cas de lancement de projet, les organisations syndicales et les instances représentatives du personnel devront être associées en amont afin d'échanger sur les contours du projet et de sa mise en œuvre. Les processus d'information ou consultation des IRP seront suivis. ●

### CE QUE LA CFDT REVENDIQUE

**La CFDT a dénoncé des réorganisations inefficaces, telles que le regroupement des Infralog Pays de la Loire et Bretagne, le même schéma multiterritorial étant adopté pour les infrapôles sur cette région.**

#### LA RÉORGANISATION NE PEUT PAS AVOIR LIEU SANS CERTAINES CONDITIONS

- ✔ Pas de mobilité forcée pour les agents.
- ✔ Le repositionnement de l'encadrement doit se faire au profit de la production.
- ✔ La formation des agents ILOG dans leur métier de mainteneur de l'Infra doit être complétée pour renforcer les équipes des UP Maintenance. L'externalisation des métiers de sécurité nécessite ce repositionnement.
- ✔ Le positionnement des pôles d'appuis et la prise en compte des problématiques des fonctions transverses.
- ✔ Les parcours ne doivent pas être davantage agrandis et les projets doivent veiller à la limitation des distances parcourues.
- ✔ Le positionnement de certaines entités et services à l'échelon territorial et non zonal.
- ✔ Le positionnement des entités doit tenir compte d'une part travaux importante (exemple : télécom ou EALE).



- ✔ Le positionnement de certains services, tels que trains dérouleurs, VAS ou câbliers : ils doivent rester au niveau de l'Infrapôle. Cela n'empêche pas d'aller faire des chantiers sur les régions voisines.
- ✔ Maintenir et augmenter l'utilisation du train dérouleur de caténaires : pourquoi ne pas étendre ses missions pour réaliser des RP caténaires actuellement externalisées ?
- ✔ Positionnement des pôles maintenance et regrouper la logique PAM.
- ✔ Meilleure maîtrise de l'externalisation en qualité et rationalisation en quantité.
- ✔ Forte part des transmissions ASTI dans les projets et dérangements CCR : la CFDT rejoint la direction sur la nécessité de faire évoluer des métiers ; nécessité d'une convergence des métiers par les systèmes, notamment dans les CCR.
- ✔ Baisse de charge prévisible dans les ASTI sur la part informatique et téléphonie générale : il faut en tenir compte dans les orientations stratégiques afin d'éviter les effets de balancier dans les réorganisations.
- ✔ Ressources stratégiques à conserver sous management unique à l'infrapôle, comme l'utilisation des câbliers dans les travaux : suivi des déroulements et des jonctions (BJ), sujet sensible (isolement), etc. ●

## LES IPÔLES LGV DEVRAIENT ÊTRE PEU IMPACTÉS PAR CES PROJETS.

### NOTRE POSITIONNEMENT

La CFDT a rappelé que le projet devrait prendre en compte les problématiques métiers et passerelles entre Infrapôle & Infralog, y compris avec l'Ingénierie en région. Ces différents projets seront déclinés dans les trois directions zonales et la

DGOP a rappelé que si certains sujets sont arbitrés nationalement, des différences importantes existent entre les trois directions zonales. Il appartiendra à chaque directeur de zone de définir le cadrage de ce projet. La CFDT sera au rendez-vous pour donner son positionnement sur les différents projets présentés et empêcher, comme en 2013, toute tentative de projet bancal. ●

